



**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers consolidés du Groupe STB
relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012**



**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit de la société mère STB ont été limités par :

- La non exhaustivité de la base de données des garanties reçues par la STB ainsi que l'indisponibilité de documentations (inscription d'hypothèque, engagement d'inscription AFI, AFT, rapports d'expertise...) justifiant la valeur de certaines garanties réelles retenues par la STB ;
- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la STB ;
- L'absence d'informations valablement restituées par le système comptable au titre des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB ;
Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, comme il a été ci-haut reporté, faute d'un inventaire exhaustif de ces garanties ;
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double. Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.

3.2 Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », intégrée globalement, ont fait l'objet d'une opinion défavorable en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Un éventuel retrait de la BFT du périmètre de consolidation du groupe STB impacterait significativement de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB.

3.3 Ainsi qu'il a été donné en avis au niveau de notre rapport général de l'exercice 2011, nos travaux d'audit de la société mère STB ont mis en évidence l'existence de risques provenant des exercices antérieurs insuffisamment couverts par des provisions. En suite donnée à notre rapport, les travaux engagés par la banque au cours des exercices 2011 et 2012 ont permis d'établir le provisionnement complémentaire requis pour la couverture de ces risques à 287 millions de dinars dont 159 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2011 et 128 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2012.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2011 présentés à titre comparatif et ce pour des limites inhérentes au système d'information de la banque qui ne permet pas de rattacher les provisions complémentaires aux exercices appropriés.

En conséquence, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances du Groupe STB ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2011.

3.4 Le tableau des engagements de la STB (société mère) comporte des garanties réelles pour 303 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) et qui remontent à l'exercice 2006 et antérieurs.



L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requiert, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

- 3.5 Les capitaux propres de la société mère STB comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 23 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de l'ordre de 16 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.
- 3.6 Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB (société mère) n'a pas procédé en 2012 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 82 millions de Dinars.
- 3.7 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », des états financiers de la société mère STB, comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT devises et correspondants devises.

Au cours de l'exercice audité et sur la base d'identifications individuelles de ces suspens une provision complémentaire de 38,630 millions de dinars a été constatée. Cette provision est affectée à raison de 30,661 millions de dinars aux suspens anciens et 7,969 millions de dinars aux suspens de l'exercice.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des anciens soldes figés et non rapprochés.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, les résultats des travaux d'apurement, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

- 3.8 Ainsi qu'il a été donné en information au niveau de la note 1.3.2, l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe.

Les actifs et les passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du groupe.



Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.8, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe STB au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe STB et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 22 août 2013

Les Co-commissaires aux comptes

CFA

Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC

Nedra Jlassi Semmar



~~SEMMA Nedra Jlassi~~
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		507 269	122 625
Créances sur les établissements bancaires et financiers		287 661	136 500
Créances sur la clientèle		5 749 835	5 650 916
Portefeuille titres commercial	2.1	315 982	248 580
Portefeuille d'investissement	2.2	169 412	158 837
Titres mis en équivalence	2.3	94 184	80 470
Ecart d'acquisition		-974	-496
Valeurs immobilisées		97 063	96 320
Actif d'impôt différé		4 483	4 607
Autres actifs		631 223	661 668
TOTAL ACTIF		7 856 138	7 160 027
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		182 689	144 641
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		398 250	155 756
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 667 627	5 407 286
Emprunts et ressources spéciales		581 963	484 864
Passif d'impôt différé		30 257	14 008
Autres passifs		729 054	596 982
Total Passif		7 589 840	6 803 537
Intérêts Minoritaires	2.4	-37 169	-31 135
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	208 934	274 711
Actions propres *	2.7	-2 859	-2 851
Résultat Consolidé	2.5	-26 908	-8 535
Total Capitaux Propres		303 467	387 625
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 856 138	7 160 027

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	312 024	323 781
PR 2	Commissions (en produits)	57 263	58 550
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	27 065	22 440
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	9 162	9 621
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	405 514	414 392
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-180 828	-200 373
CH 2	Commissions encourues	-3 982	-3 976
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-171	-56
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-184 981	-204 405
	PRODUIT NET BANCAIRE	220 533	209 987
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-95 369	-100 509
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-7 018	-536
PR7	Autres produits d'exploitation	42 475	40 097
CH6	Frais de personnel	-112 432	-107 331
CH7	Charges générales d'exploitation	-47 515	-39 952
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-8 116	-7 891
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5 256	4 213
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 186	-1 922
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	974	-1 517
CH11	Impôt sur les bénéfices	-31 398	-10 034
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-32 610	-13 473
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-32 610	-13 473
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-5 702
	PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES	0	0
	RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFIUCATION COMPTABLE	2.5	-26 908
	Effet de la modification comptable	-119 612	-117 276
	RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFIUCATION COMPTABLE	2.8	-152 222

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2012	31/12/2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		387161	406 930
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-214042	-199 611
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		1366	-5 400
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		328012	244 896
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-230969	-382 361
Acquisitions/cessions des titres de placement		-70494	-49 574
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-112755	-133 388
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		102618	32 277
Impôts sur les sociétés payés		-16233	-23 133
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		174 664	-109 364
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 942	8 134
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		4 703	-15 811
Acquisitions / cessions des immobilisations		-8 730	-6 009
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		4 915	-13 686
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		2550	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		92 565	37 489
Dividendes versés		-796	-207
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		94 319	37 282
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		273 898	-85 768
Ajustement suite au variation du périmètre			-7 699
Liquidités et équivalents en début de la période		91 515	184 982
Liquidités et équivalents en fin de la période		365 413	91 515

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>2 012</u>	<u>2 011</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions,avals et autres garanties données		1 033 836	1 114 031
Crédits documentaires		517 595	617 709
Actifs donnés en garantie			0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 551 431	1 731 740
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		139 623	189 776
Engagements sur titres		3 953	3 942
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		143 576	193 718
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus			
Garanties reçues		1 569 358	1 574 655
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 569 358	1 574 655

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2012**

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ÉLABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 4 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 25 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2012
	2012	2011	Var %	2012	2011	2012	2011	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,43 %	99,53%	-0,1%	I-G	I-G	99,43 %	99,78%	-0,35%	C.E
2. STB INVEST	99,01 %	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,55%	-0,31%	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	58,59 %	58,59%	0,00%	I-G	I-G	57,05 %	57,20%	-0,15%	C.E
4. STB MANAGER	99,96 %	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,20 %	91,10%	0,1%	C.E
5. SOCIETE FINANCIERE DE GESTION "SOFIGES"	96,70 %	96,70%	0,00%	I-G	I-G	92,99 %	93,01%	-0,02%	C.E
6. STB SICAR	99,51 %	99,43%	0,08%	I-G	I-G	85,37 %	83,53%	1,84%	C.E
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91 %	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,82 %	98,13%	-0,31%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99 %	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,70%	-0,34%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00 %	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,89%	-0,17%	C.E
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87 %	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,64%	-0,23%	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97 %	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,27 %	96,17%	0,1%	C.E
12. BFT	78,77 %	78,77%	0,00%	I-G	IG	78,28 %	78,55%	-0,27%	C.E
13. SICAV L'INVESTISSEUR	70,89 %	68,08%	2,81%	M-E	M-E	69,90 %	67,33%	2,57%	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,69 %	98,68%	0,01%	M-E	M-E	95,83%	95,96%	-0,13%	
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00 %	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,93%	-0,1%	
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42 %	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,32%	-0,15%	
17. STE EL WEAFAK LEASING	21,71 %	21,71%	0,00%	M-E	M-E	20,70 %	20,77%	-0,07%	
18. S.T.C.V VERITAS	27,06 %	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	27,00%	-0,09%	
19. SICOAC	23,57 %	23,57%	0,00%	M-E	M-E	23,44 %	23,52%	-0,08%	
20. SONI BANK	25,00 %	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,94%	-0,08%	
21. S.E.D SOUSSE NORD	24,92 %	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,86%	-0,08%	
22. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64 %	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,23%	-0,07%	
23. S.P.C.M "ELFEJJA"	16,67 %	20,00%	-3,33%	M-E	M-E	16,58 %	19,96%	-3,38%	
24. SMT (MAISON BLANCHE)	38,90 %	39,01%	-0.11%	M-E	M-E	38,68 %	38,92%	-0.24%	
25. SIDCO SICAR	34,34%	-	-	M-E	-	32,07%	-	-	

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2012-2011) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2012-2011)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2012 est touché par une seule variation par rapport à l'exercice précédent et ce, suite à l'entrée de la SIDCO SICAR qui a communiqué ses états financiers dans les délais.

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".

- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 315 981 MDT contre 248 580 MDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	209 546	132 557
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	106 435	116 023
TOTAL	<u>315 981</u>	<u>248 580</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 169 412 MDT contre 158 837 MDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	111 024	74 414
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	58 388	84 423
TOTAL	<u>169 412</u>	<u>158 837</u>

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique a grimpé à 94 184 MDT contre 80 470 MDT au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2 012	2 011
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 039	1 058
2. SICAV L'AVENIR	1 272	1 269
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	1 118	997
4. SICOAC	2 687	2 795
5. STCV VERITAS	1 387	1 272
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	39 561	38 042
7. STE EL WEAFAK LEASING	5 607	5 118
8. SONI BANK	23 335	16 493
9. EL FEJJA	3 452	3 013
10. MAISON DU BANQUIER	1 021	929
11. SED SOUSSE NORD	9 555	9 484
12. SIDCO SICAR	4 150	-
TOTAL	<u>94 184</u>	<u>80 470</u>

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique s'élève à (-37 169) MDT contre (- 31 135) MDT au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2012			31/12/2011		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	-59	1721	1 662	19	766	785
2. STB INVEST	6	592	598	9	527	536
3. SOFI ELAN SICAF	175	3 348	3 523	333	3 280	3 613
4. S.T.B MANAGER	53	42	95	67	10	77
5. SOFIGES	3	563	566	-37	575	538
6. S.T.B SICAR	186	143	329	-53	90	37
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	44	-58	-14	-11	-32	-43
8. S.T.R.C	7	-48	-41	7	-21	-14
9. GENERALE DES VENTES	-197	950	753	-60	1 114	1 054
10. STE ED DKHILA	39	2 904	2 943	27	2 914	2 941
11. ACTIVHOTELS	-10	-77	-87	-20	-58	-78
12. BFT	-5 948	-41 548	-47 496	-5 219	-35 362	-40 581
TOTAL	<u>(-5 701)</u>	<u>(-31 468)</u>	<u>(- 37 169)</u>	<u>(-4 938)</u>	<u>(-26 197)</u>	<u>€ 31 135</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2012, le résultat consolidé, s'est situé à (-26 908) MDT contre (-8 535) MDT au 31 décembre 2011. Par ailleurs, les réserves consolidées qui ont atteint 208 934 MDT, ont fait l'objet d'un réajustement, par une prise en charge par le groupe d'insuffisances de provisions (2.6) ; le détail est présenté comme suit :

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2 012	2 011	2 012	2 011
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>188 336</u>	<u>255 657</u>	<u>-32 164</u>	<u>-12 748</u>
1	STB	331 734	378 666	-15 665	4 111
2	STB INVEST	12 854	11 331	331	616
3	SOFI ELAN SICAF	1 570	1 539	233	445
4	STB MANAGER	415	85	552	689
5	SOFIGES	4 123	4 252	40	-501
6	STB SICAR	449	139	1 083	-267
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	-970	357	1 977	-557
8	STRC	- 7 815	- 7 715	1 112	2 347
9	LA GENERALE DES VENTES	-1 038	-882	-194	-60
10	ED DKHILA	2 337	2 384	81	57
11	ACTIVHOTELS	-2 091	-1 471	-270	-514
12	BFT	-153 232	-133 028	-21 444	-19 115
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>20 598</u>	<u>19 054</u>	<u>5256</u>	<u>4 213</u>
13	SICAV L'INVESTISSEUR	233	234	7	25
14	SICAV L'AVENIR	-6	-4	26	27
15	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-357	-289	126	-63
16	SICOAC	2 162	2 265	3	7
17	STCV VERITAS	870	805	403	352
18	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	2 317	-101	-222	293
19	STE EL WEFAK LEASING	-1 446	215	728	580
20	SIDCO SICAR	290	-	-115	-
21	SONI BANK	11 515	11 185	3 633	2 831
22	MAISON BLANCHE	-1 119	-1372	-121	-48
23	EL FEJJA	1	-5	451	18
24	MAISON DU BANQUIER	-824	-912	40	36
25	SED SOUSSE NORD	6 962	7 033	297	155
TOTAUX		208 934	274 711	-26 908	-8 535

2.6. Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe

Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe	Société	Montant
1. provision pour risques et charges.	Activhotels	100 000
TOTAL		100 000

2.7. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2012 Ce poste affiche un solde de 2 859MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I**Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2012 conformément aux dispositions de la NCT n°35**

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veilleuse.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation..
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	En veilleuse..
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	725 000	42.07%	En veilleuse.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.

17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Cette filiale est en phase d'investissement, elle n'élabore pas d'états financiers.
31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
35	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.